

# PIERRA MENTA, LE RÈGLEMENT



## Organisation

- Étapes avec des dénivellations de 2 000 à 3 000 m par jour à la montée.
- Parcours avec des passages de 40° à 45° à la montée ou à la descente.
- Les organisateurs pourront imposer des mesures de sécurité comme l'utilisation de la corde, cuissard et crampons dans certains passages.

## Règlement

- 1 Les équipes composées de 2 skieurs peuvent être : masculines, féminines ou mixtes.
- 2 Pour chaque étape les organisateurs fixent l'heure de départ. La dernière équipe ne pourra pas dépasser 90% en plus du temps des premiers à l'arrivée de chaque étape.
- 3 Les organisateurs se réservent le droit d'apporter au programme, à n'importe quel moment, toutes les modifications qu'ils jugeront nécessaires. En cas d'annulation de tout ou partie de l'épreuve par le Comité d'Organisation, il ne sera prévu aucun remboursement des frais d'inscription.
- 4 Ils pourront imposer d'éventuelles neutralisations de temps au cours de chaque étape. Des barrages horaires à certains passages pourront être établis en fonction des conditions de neige.
- 5 L'équipe ne peut quitter les points de contrôle que lorsque les 2 coéquipiers sont pointés par le contrôleur.
- 6 Pour chaque étape le temps est pris lorsque l'équipe au complet passe l'arrivée. Le temps pris en compte est celui du deuxième équipier et ne devra pas dépasser de plus de 90% le temps scratch toutes catégories confondues sous peine de disqualification.
- 7 Le port du casque et des dossards est obligatoire entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée - un dossard sur le sac et l'autre sur la partie supérieure de la cuisse droite.
- 8 Les équipes en difficulté peuvent abandonner à leur initiative ou être mises hors course par décision des organisateurs. En cas d'abandon d'un des membres de l'équipe son coéquipier pourra terminer l'étape avec le serre-file. Dans les deux cas, l'abandon ou la mise hors course doit se faire à un point de contrôle. En cas d'abandon ou de mise hors course, les équipes ne seront pas autorisées à prendre le départ des étapes suivantes.
- 9 Un podium journalier sera présenté dans l'aire d'arrivée avec les trois premiers de l'étape de chaque catégorie.
- 11 La compétition donnera lieu à deux classements :
  - équipes « dames »
  - équipes « hommes » et « mixtes »Les équipes « Espoir » sont classées avec les senior avec mention de leur catégorie.
- 10 Toute réclamation sur un point du déroulement de la course doit être déposée par écrit auprès du Jury de Course dans l'heure qui suit l'affichage des résultats officiels à la salle de la Chaudanne à 16 h.
- 12 Pour toute réclamation, la décision sera prise par référence à la version en langue française du règlement.
- 13 Le comité d'organisation a souscrit une assurance "responsabilité civile" propre à l'évènement. Elle n'assure pas les coureurs. Chaque concurrent devra être couvert par une licence-assurance couvrant la compétition de ski-alpinisme (éventuels frais de secours, recherche et transport médicalisé en hélicoptère). En cas d'accident une déclaration devra être faite auprès de l'assurance par le concurrent.
- 14 Les participants autorisent les organisateurs de la Pierra Menta ainsi que les ayants-droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la Pierra Menta sur des supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.
- 15 Les concurrents reconnaissent la non-responsabilité des organisateurs pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.
- 16 Seuls les vêtements rangés dans les sacs fournis par l'organisation seront déposés dans le bungalow sur l'aire d'arrivée.
- 17 Les organisateurs ne sauraient en aucun cas répondre des conséquences dommageables imputables à une non-conformité de l'équipement des participants qui n'aurait pu être

décelée lors des opérations de vérification. Les coureurs seront contrôlés (dossard + DVA) à l'entrée de leur ligne de départ.

- 18 Les coureurs devront suivre les instructions pour les parkings et avoir leur véhicule équipé pour l'hiver.
- 19 L'organisation ne peut en aucun cas, être tenue responsable en cas d'accident d'un concurrent ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation physique insuffisante.
- 20 En cas de casse de matériel, seul le matériel cassé peut être changé au point de contrôle avec l'autorisation du chef contrôleur ou de son adjoint.
- 21 Des contrôles antidopage sont prévus.

## Matériel obligatoire par personne

- 1 Skis d'au moins 60 mm de largeur au patin, 80 mm à la spatule et 70 mm au talon avec carres métalliques sur au moins 90 % de la longueur. La mesure du fabricant sera retenue (minimum 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes). Les fixations permettront le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente avec système de déclenchement latéral et frontal.
- 2 La paire de peaux anti-recul de rechange.
- 3 Chaussures montantes au dessus de la malléole avec semelle crantée type Vibram avec 2 serrages efficaces (un au collier et l'autre sur le coup de pied). Les crans devront recouvrir 75% de la surface et leur profondeur ne pourra être inférieure à 4 mm. Elles doivent être compatibles avec l'utilisation de crampons.
- 4 Durant l'étape, pour des raisons de sécurité, le sac à dos doit être porté individuellement avec le matériel de secours.
- 5 Bâton diamètre maximum 25 mm avec rondelles en plastique.
- 6 Une couverture de survie de 1,80m<sup>2</sup> minimum, sans modification après la sortie d'usine.
- 7 Une gourde pleine de 1 litre minimum.
- 8 Vêtements haut du corps, manches longues, à la taille du concurrent. Trois épaisseurs minimum dont une "coupe-vent". Une quatrième couche thermique à manches longues pourra être demandée par l'organisation selon les conditions Météo (ce vêtement sera contrôlé à la salle de la Chaudanne, le mercredi lors de la vérification du matériel).
- 9 Vêtements bas du corps, jambes longues, à la taille du concurrent. 2 épaisseurs minimum dont une coupe-vent.
- 10 En montagne les conditions météorologiques peuvent s'aggraver rapidement et empêcher un secours par hélicoptère en cas d'accident, prévoir des vêtements de bonne qualité en cas de secours terrestre qui peut prendre plusieurs heures.
- 11 Une paire de lunettes et de gants, un bonnet, un sifflet et une lampe frontale en état de marche.
- 12 Une lampe frontale en état de marche.
- 13 Un appareil de détection en avalanche, DVA 457 kwz conforme aux exigences de la norme EN 300718 porté à même la peau (UIAA ou CE).
- 14 Une pelle à neige non modifiée, sortie d'usine (conforme aux normes ISMF).
- 15 Crampons 10 pointes minimum, dont deux à l'avant conformes à UIAA 153, munis d'une sangle.
- 16 Un cuissard, 2 longes type via ferrata conformes à l'UIAA 128, 2 mousquetons (conformes à l'UIAA 105) sécurité à fermeture automatique conforme NF EN 12275.
- 17 Une pharmacie composée d'un pansement compressif dans son emballage d'origine.
- 18 Sonde de 2,40 m de long et de 10 mm de diamètre.
- 19 Casque obligatoire de type montagne aux normes UIAA 106.
- 20 En cas de doute le matériel peut être validé par le jury le Mercredi 14 Mars 2012 de 14 h à 17 h à la salle de la Chaudanne à Arêches.

## Pénalisation

Les pénalisations s'appliqueront à :



CHRONOMÉTRAGE ÉLECTRONIQUE

- 1 Tout objet demandé par l'Organisation et manquant au contrôle.
- 2 Non respect des conditions du port des dossards.
- 3 Equipe incomplète au départ des points de contrôle.
- 4 En cas d'assistance extérieure à la course.
- 5 Pour abandon de matériel ou de détrit.
- 6 Coureur ne portant pas son propre sac.
- 7 Non retour du matériel prêté, sur le podium au briefing du jour même.
- 8 Si le second passe la ligne d'arrivée plus de 5 secondes après le premier, la pénalisation sera le double du temps de cet écart.

Toutes les pénalités seront attribuées par le comité de course et pourront être graduées de 30 secondes jusqu'à la disqualification.

## Disqualification

- 1 Départ avant l'heure fixée par les organisateurs. Non passage à un point de contrôle.
- 2 Imprudence ou erreur grave, entrave à la progression d'une équipe.
- 3 En cas de contrôle anti-dopage positif.
- 4 Pour tout matériel de sécurité manquant ou non-conforme.
- 5 Tout irrespect ou insulte envers tout participant à la compétition : Coureurs, bénévoles, organisateurs.
- 6 Temps de course dépassant de 90% le temps scratch toutes catégories confondues à l'arrivée de chaque étape.

## Récompense

HOMME/MIXTE

1<sup>er</sup> équipe : 3000 € 2<sup>e</sup> équipe : 2000 €  
3<sup>e</sup> équipe : 1500 € 4<sup>e</sup> équipe : 1000 € 5<sup>e</sup> équipe : 500 €  
FEMME

1<sup>er</sup> équipe : 3000 € 2<sup>e</sup> équipe : 2000 € 3<sup>e</sup> équipe : 1500 €  
Soit pour cette édition 14 500 €. Plus nombreux lots.

Modification des récompenses faites pour les harmoniser avec celles de "La grande course".

## Inscription

Pré-inscriptions uniquement sur :  
<http://www.pierramenta.com>

(voir page 17).

- 1 Le nombre d'équipes est limité à 190.
- 2 Participation aux frais 850 € par équipe. Ces frais comprennent l'hébergement collectif en pension complète à partir du mercredi 14 mars 2012 au soir dans vos lieux d'accueil, jusqu'au dimanche 18 mars après le petit déjeuner. Le repas de la cérémonie de clôture est offert aux participants.
- 3 Les vivres de course sont à la charge de chaque concurrent.
- 4 Les concurrents sont attendus le mercredi 14 mars 2012 de 14h à 17h à la salle de la Chaudanne pour contrôle des dossiers d'inscription.
- 5 Les serviettes de toilette ne sont pas fournies.

## Désistement

- En cas de désistement, il sera retenu par équipe :
  - Avant le 12.02.2012 : 30 € (frais de dossier).
  - Avant le 29.02.2012 : 60 €. Avant le 08.03.2012 : 100 €.
  - Après le 08.03.2012 : 850 €.

## Changement de coéquipier

Aucun changement de coéquipier ne sera pris en compte 15 jours avant la course si la demande n'est pas accompagnée du règlement de 100 € (même le jour du contrôle des dossiers d'inscription).

## Chronométrage électronique

Votre DAG collé sur votre casque vous permettra d'être identifié avant le départ, aux éventuels points intermédiaires et à l'arrivée. Sans DAG, pas de classement !

[www.dag-system.com](http://www.dag-system.com)

Règlement traduit en italien et en anglais sur le site internet

[www.pierramenta.com](http://www.pierramenta.com)